



# FICHE TECHNIQUE **CHLORSANE**

TRAITEMENT DES EAUX DE BOISSON PAR CHLORATION

## COMPOSITION

Substance active biocide,  
Hypochlorite de sodium à 10 % [poids/poids] de chlore actif.  
Produit alcalin chloré avec inhibiteur de corrosion.  
N° inventaire : 36022

## CONSEIL D'UTILISATION

Pour les eaux dures ou très dures, pour chaque volume de **CHLORSANE** ajouter 1/2 volume de STABISANE.

## MODE D'EMPLOI

Préparer une solution-mère de **CHLORSANE** dans un réservoir de la pompe doseuse.  
Calculer le volume de produit à ajouter en fonction du débit de la pompe et du dosage désiré (quantité de **CHLORSANE** dans l'eau de réseau: de 10 à 25 ml par m<sup>3</sup>). La teneur en chlore libre aux points de consommation doit être de 0.3 ppm maximum.

## PRÉSENTATION

Bidon de 10 kg et 25 kg net

## RÉGLEMENTATION

Ce produit est un biocide liquide de type 5 : désinfectant pour l'eau de boisson, à usage strictement professionnel. À ce titre il convient de lire cette étiquette et la fiche de données de sécurité du produit avant la première utilisation ; manipuler le produit avec des gants en PVC, caoutchouc butyle ou néoprène ; contacter le centre antipoison le plus proche en cas d'ingestion accidentelle ; ne pas rejeter le produit résiduel directement dans l'environnement. L'emballage vide doit être rincé avant élimination pour destruction par un organisme agréé.

## SÉCURITÉ

H290 - Peut-être corrosif pour les métaux - H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves - H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques - H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. P260 - Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P220 - Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.